Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201362-20260305-DL2601030-DE

DEPARTEMENT DES
COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-BRIEUC
Canton de LOUDEAC

COMMUNE DE
LOUDEAC

EXTRAIT
DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE – JEUDI 26 FÉVRIER 2026

Convocation

Date : 20/02/2026
Affichée le : 20/02/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : **29**
Étaient présents : 25
Pouvoirs : 4
Étaient absents excusés : 4
Était absent non-excusé : 0
Votants : 29

N° DELIBERATION
DL2601030

Le vingt-six février deux mille vingt-six, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de LOUDEAC se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Bruno LE BESCAUT, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : MM et MMES, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Evelyne BOSCHER, Nadine OLLITRAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Luc BLANCHARD, Adjoints.
MM. et MMES Jacques GLORY, Henri DUROS, Odile LE STRAT, Joël FERRON, Jacques MASSE, Régine PASCO, Alain BOSSON, Claudine LE CROM, Guy GAUTIER, Isabelle MACE, Anne PERRIER, Carole BIZET, Rozenn BOUGEARD, Rodolphe LE BRETON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Marylise BESNARD, Yannick RUELLAND conseillers municipaux.

SECRETAIRE DE SEANCE : **Rozenn BOUGEARD.**

ABSENTS EXCUSES :
Philippe PRESSE donne procuration à Odile LE STRAT,
Sylvie SOHIER DUPRE donne procuration à Valérie VIDELO-RUFFAULT
Daniel COGUIC donne procuration à Jacques GLORY,
Monique BONIN donne procuration à Joël HUBY.

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs

Suite à l'absence d'agents au sein des affaires scolaires pour maladie ou autres, le responsable des affaires scolaires a souvent recours à des agents DES et cela a un coût pour la collectivité. Il est proposé de créer deux postes à temps non complet (15/35ème) sur emploi permanent contractuel. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier comme suit le tableau des effectifs :

Création au 1er mars 2026

- 2 postes d'adjoint technique territorial à temps non complet (contractuel) (15/35ème)

Lors du conseil municipal du 22 Mai 2025, il avait été proposé de stagiairiser un agent à temps non complet (13/35ème) au sein des affaires scolaires, l'agent n'a pas souhaité rester au sein de la collectivité, il est proposé de créer le poste à temps non complet (13/35ème) sur emploi permanent contractuel. Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de modifier comme suit le tableau des effectifs :

Création au 1er mars 2026

- 1 poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (contractuel) (13/35ème)

Faisant suite à la demande d'un agent au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe au sein des affaires scolaires de changer de filière. En effet, en 2019 l'agent exerçait les missions à 50 % périscolaire et 50 % au Guichet Unique. A ce jour, l'agent exerce ses missions en tant qu'adjointe au responsable du service des affaires scolaires à temps complet, il est proposé de la mettre sur la filière administrative. Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier comme suit le tableau des effectifs :

Création au 1er mars 2026

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet (35/35ème)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201362-20260305-DL2601030-DE

Pour permettre la stagiairisation d'un agent au sein du service Fêtes et Cérémonies, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier comme suit le tableau des effectifs :

Création au 02 avril 2026

- 1 poste d'Adjoint technique territorial à temps complet (35/35ème).

Lors du Conseil Municipal du 18 décembre dernier, il avait été décidé de créer un poste d'adjoint administratif pour la stagiairisation d'un agent au sein du service des ressources humaines et de supprimer un poste d'adjoint administratif sur emploi permanent contractuel à temps complet. Il est proposé de prolonger le contrat de l'agent avant la stagiairisation. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier comme suit le tableau des effectifs :

Création au 1er mars 2026

- 1 poste d'Adjoint administratif territorial à temps complet sur emploi permanent contractuel (35/35ème).

Suite à la demande d'un agent au sein du pôle espaces verts à faire valoir ses droits à la retraite, la publication du poste a été faite en interne, un agent a candidaté. Le poste avait été créé lors du conseil municipal du 18 décembre 2025 dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs.

Suppression au 1er avril 2026

- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet (35/35ème)

Modification au 15 mars 2026

- Poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet (35/35ème)

Pour faire face à la demande de mutation en interne d'un agent au sein du pôle espaces verts, Monsieur le Maire, propose de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Création au 1er Mars 2026

- 1 emploi d'agent d'entretien des espaces verts à temps complet. A ce titre, cet emploi est destiné à être occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou à défaut par un contractuel.

Pour faire face à la demande d'un agent ayant demandé une disponibilité pour convenances personnelles au sein du pôle voirie, Monsieur le Maire, propose de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Création au 1er Mars 2026

- 1 emploi d'agent d'exploitation de la voirie à temps complet. A ce titre, cet emploi est destiné à être occupé par un fonctionnaire appartenant aux cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou à défaut par un contractuel.

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201362-20260305-DL2601030-DE

Filière	Service	Cat	Grade	ETP	A créer	A supprimer	Date
Tech	Aff Sco	C	Adj Tech (contractuel)	2	0.86		01/03/2026
Tech	Aff Sco	C	Adj Tech (contractuel)	1	0.37		01/03/2026
Adm	Aff Sco - GU	C	Adj Adm Pal 2cl	1	1		01/03/2026
Tech	Fêtes et Cérémonies	C	Adjoint Technique	1	1		02/04/2026
Adm	RH	C	Adj Adm contractuel	1	1		01/03/2026
Tech	Esp Verts	C	Adj tech pal 1cl	1	1		15/03/2026
Tech	Esp Verts	C	Agent de maîtrise	1		1	01/04/2026
Tech	Est Verts	C	Cadre d'emplois des adj techniques	1	1		01/03/2026
Tech	Voirie	C	Cadre d'emplois des adj techniques	1	1		01/03/2026
					7.23	**1**	

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le tableau des effectifs.

Acte certifié exécutoire par :
- Affichage électronique le :
- Envoi en préfecture le : 05.03.2026

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents (suivent les signatures)
Pour expédition certifiée conforme
LOUDEAC, le 05.03.2026

Le Maire,
Bruno LE BESCAUT

La Secrétaire de séance,
Rozenn BOUGEARD

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201362-20260305-DL2601030-DE